

Appel de l'intersyndicale du Puy de Dôme : CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU:

**Le 28 avril, Ensemble pour
l'amélioration des conditions de travail
et la reconnaissance de la pénibilité !**

C'est désormais un fait acquis : la pénibilité du travail a des conséquences sur l'espérance de vie. Cette pénibilité ainsi que toute souffrance au travail doivent être combattues; c'était déjà un des motifs des mobilisations pendant le mouvement pour les retraites.

Il faut non seulement prévenir les mauvaises conditions de travail, mais aussi réparer la pénibilité en permettant à celles et ceux qui y sont exposés de partir plus tôt en retraite. Cette revendication a été portée par toutes les organisations syndicales.

Les négociations engagées de 2005 à 2008 n'ont pas abouti.

Pourtant les travaux menés tant par les experts, les chercheurs et les négociateurs ont apporté de nombreux éléments permettant de penser qu'il est possible de définir, de prévenir et de réparer les pénibilités subies.

La réforme des retraites du 9 novembre 2010 ne répond pas à l'un des objectifs fixé par les organisations syndicales: permettre à des salariés usés prématurément à cause de leurs mauvaises conditions de travail et ayant une espérance de vie réduite, de vivre une retraite en bonne santé d'une durée équivalente à d'autres salariés non exposés.

Les projets de décrets du gouvernement sur la pénibilité viennent d'être rejetés par les organisations syndicales. Elles revendiquent la reconnaissance de la pénibilité subie (liée à certaines activités et aux conditions de travail) et n'acceptent pas un traitement au cas par cas qui consisterait à en mesurer les effets sur les uns ou les autres. Même si l'on ne peut pas toujours voir aujourd'hui les effets de la pénibilité, on peut les subir demain. De plus, il n'est pas juste de livrer chacun, chacune, à soi-même pour faire valoir ses droits. Les règles que nous voulons doivent s'appliquer collectivement.

Concernant la prévention, Les négociations de branches ou d'entreprises qui vont s'ouvrir doivent prendre en compte les organisations du travail, les modes de management, la place des salariés dans les modes de production et les inégalités Femmes-Hommes.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, Solidaire, FSU appellent les salariés du privé comme du public à faire du 28 avril, journée mondiale de l'OIT pour la sécurité et la santé au travail commémorant les victimes des accidents du travail et des maladies professionnelles, une grande journée de mobilisation pour la prévention et l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance et la réparation de la pénibilité.

Dans le Puy de Dôme, elles appellent les syndicats et les salariés du privé et du public à organiser des mobilisations (grève, arrêts de travail, rassemblements, tec.) et des délégations dans leurs entreprises, auprès des chambres patronales, etc, pour porter leurs revendications sur la pénibilité.

Puis à se rassembler à partir de 11 h 00, devant la Préfecture de Clermont-Fd pour faire entendre ensemble, nos revendications auprès des représentants de l'Etat.